

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Langestraat*
derrière le *Prinsengraaf*
BUREAU POUR L'ABONNEMENT
à La Haye, *Langestraat*
Chez M. Van Weelden,
Smit, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent
être envoyés à la direction *Postkantoor*

DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces.
An. 26 fl. 30 fl.
Six mois 14 » 16 »
Trois mois 7 » 8 »
PREMIÈRES LIGNES 1 fl. 50, timbre
et 10 cts. par ligne en sus.

LA HAYE 1^{er} Août.

Finances des Pays-Bas.

Le sujet de la négociation qui a été tentée le 19 juillet dernier à Amsterdam, pour opérer l'échange ou la vente des 80 millions inscrits au grand-livre belge au profit de la Néerlande, — *Journal des Débats* émet aujourd'hui les réflexions suivantes, qui paraissent être aussi impartiales que judicieuses :

Cette souscription n'a pas eu le résultat qu'on en espérait, elle n'aurait en ressortir rien de fâcheux pour le crédit de la Néerlande, au contraire; car il ne s'agissait point ici d'un emprunt, mais seulement d'un échange à opérer de 80 millions de 2 et demi pour 100 belges, dont le gouvernement des Pays-Bas est détenteur, contre une somme égale de fonds hollandais. Les souscriptionnaires avaient la faculté de payer les coupons leur seraient accordés soit en argent, destiné exclusivement au rachat de rentes 2 et demi pour 100 hollandaises, soit par une inscription de rente de la même somme que l'inscription belge, qu'ils recevaient avec bonification de demi pour 100, parce que l'inscription payable en écus l'était au taux de 61, un demi pour 100 au-dessous de la cote des deux et demi pour 100 des Pays-Bas.

Il est évident qu'une majeure partie de la dette hollandaise se trouve entre les mains de capitalistes anglais et allemands; il paraît évident que la répugnance de ces capitalistes d'échanger leurs hollandaises contre des valeurs belges, malgré la facilité offerte par le ministre, est une nouvelle preuve de la confiance qu'ils accordent aux premières.

On lisons dans la *Revue de Paris* :
La population des Pays-Bas s'élevait, au 1^{er} janvier 1844, à 2,734,343 habitans (1). Ainsi, un royaume qui ne compte pas 10 millions de citoyens, parvient à servir les intérêts d'une dette de près de trois milliards de francs, et au moment où l'Europe pu croire qu'il allait être accablé sous le poids de ce fardeau immense, il a trouvé dans les ressources de son ancienne prospérité et dans l'élan de son patriotisme le moyen de faire face à sa dette, et a sauvé par un emprunt de 250 millions, couvert en partie par le produit de sa dette, sa réputation de probité financière.

Le roi de Luxembourg :
Le roi Grand-Duc a nommé commandeurs de l'ordre de la Couronne de Chêne MM. Simons et Uveling, membres du conseil d'administration; le colonel Kaiser et M. van der Brugghen, lieutenant-colonel pensionné, commissaire de la forteresse fédérale. Le roi, avant de quitter Luxembourg, a fait remettre à l'administration des pauvres une somme de 2,000 fl. pour être distribuée aux pauvres de la ville.

Le comte de Nesselrode, ministre des affaires étrangères de Russie, est descendu à l'hôtel de S. Exc. le baron de Maltitz, ministre extraordinaire et ministre plénipotentiaire, de S. M. l'empereur de Russie près notre Cour.

(1) 2,953,618 habitans. (2) En dix jours.
(Notes de la Réd. du *Journal de La Haye*.)

Hier à midi S. Exc. le comte Nesselrode a eu l'honneur d'être reçu en audience par le Roi.

S. Exc. séjournera ici jusqu'à vendredi; ce même jour elle s'embarquera à Rotterdam pour se rendre à Londres.

On lit dans la *Gazette Universelle allemande* que S. A. R. le prince Albert de Prusse est entièrement remis de son indisposition.

On nous écrit de Bruxelles :

On vient de déposer à la Bibliothèque royale un nouveau cadeau provenant de la Société littéraire du Brabant septentrional, siégeant à Bois-le-Duc, et dont M. le professeur et bibliophile Hermans est l'âme et le promoteur. Ce cadeau consiste en la médaille que cette Société donne pour prix, en quinze pièces de Philippe le-Bon, et quatre volumes publiés par ce corps savant. Les personnes qui lisent le *Bulletin de la commission royale d'histoire* ou celui du *Bibliophile belge*, connaissent suffisamment l'importance des travaux de M. Hermans. On ne peut, au reste, que s'applaudir de ces relations amicales entre les hommes instruits de tous les pays.

La Société de Commerce des Pays-Bas fait publier la nomenclature des différentes sortes de café qui seront exposées en vente l'automne prochain.

- A AMSTERDAM,
322,962 balles de 63 sortes différentes, variant, suivant l'estimation, de 21 1/4 à 40 cents.
- A ROTTERDAM,
205,988 balles comprenant 28 sortes différentes de 21 1/4 à 42 cents.
- A DORDRECHT,
22,899 balles de 7 sortes différentes de 21 1/4 à 28 cents.
- A MIDDELBURG,
18 sortes dont les prix varient de 17 à 32 cents.

Voici le nom des navires que la Société de Commerce néerlandaise a affrétés pour le mois d'août.

- Pour Amsterdam : la *Sara Maria* capitaine Reinhardt; la *Dorothea*, capit. Dekker; la *Margaretha Simonetta*, capit. Oosterloot; le *Nepitune*, capit. van Eepen; le *Amphitrite*, capit. de Jong et le *Ceram*, capit. Veldman.
- Pour Rotterdam : le *Nova Zembla*, cap. Heykoop; le *Rotterdam*, capit. Vis; les *deux Antoinettes*, capit. Plug; le *Général baron van Geen*, capit. van Weyland.
- Pour Dordrecht : le *Vlashandel*, capit. Dupain.
- Pour Middelburg : le *Roi Guillaume II*, capit. Kooger.

Bibliographie.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL, HISTORIQUE ET RAISONNÉ, FRANÇAIS-HOLLANDAIS, DE MARINE ET DE L'ART MILITAIRE, PAR E. GOCVIC, ET H. G. JANSSEN, INGÉNIEUR DE MARINE (1).

On a dit avec raison que les différentes branches de la marine et de la guerre admettent la culture de toutes les sciences et la pratique de tous les arts.

Plusieurs sciences et arts, tels que les mathématiques, la fonderie des bouches-à-feu, la fabrication des armes et de la poudre, etc., sont communs à l'officier de marine et à celui de l'armée

(1) A La Haye et à Amsterdam, chez les frères van Cleef.
(Voir aux annonces.)

de terre; d'autres arts et sciences leur sont respectivement propres : tels sont l'hydrographie, l'architecture, la tactique, l'artillerie, les évolutions navales, la législation et la jurisprudence maritimes et coloniales pour l'officier de mer, et la fortification, la tactique, les évolutions militaires, le manège, etc., pour l'officier de l'armée.

Il en résulte que les ouvrages destinés à l'instruction des marins et des militaires doivent répondre aux besoins tantôt communs, tantôt exceptionnels de ces deux professions.

Depuis la publication des excellents ouvrages de MM. Lestallier, Romme, Willaumez, du vice-amiral Twent, de MM. Lanttheer, Böding, de l'encyclopédie sur la marine, de Savart, de Nanning, sur la fortification, de De Bruyn, Cretz-Lachmann, Hoijer, Michel, sur l'artillerie, de Courturier, sur l'art militaire, etc., toutes les branches du savoir, toutes les connaissances spéciales qui constituent l'art de la marine et celui des armes, ont été l'objet de nouveaux et nombreux traités, dont l'utilité pratique est incontestable. Mais cette œuvre était demeurée incomplète, c'est-à-dire que les diverses parties dont elle se compose, n'étaient pas rattachées entre elles par les liens d'une utilité commune et réciproque. C'étaient des matières éparses qui demandaient à être réunies pour former un tout complet.

Nous sommes loin de contester l'utilité des traités et dictionnaires spéciaux, mais nous savons que la science, quoi qu'on fasse, ne peut jamais être rigoureusement spécialisée, qu'il n'y a pas de science qui ne relève que d'elle seule, et que toutes se prêtent un indispensable et mutuel secours. (2)

C'est cette conviction qui a inspiré aux éditeurs l'entreprise de ce dictionnaire, où il ont réuni tous les termes usités dans les sciences et les arts, dont la connaissance est indispensable ou utile à ceux qui se destinent soit à la carrière de la marine, soit à celle des armes.

Spécialité absolue de plusieurs sciences et arts exclusivement applicables ou à la marine ou à l'art militaire; application à la marine et à l'art militaire des sciences et des arts, tel est l'ordre d'idées dans lequel a été conçu ce répertoire.

Il comprend tous les termes tant anciens que modernes :

- 1° De l'architecture navale ou de l'art de l'ingénieur-constructeur; 2° de la construction proprement dite, ou de l'art du charpentier de vaisseau; 3° de la manœuvre de gréement; 4° de la manœuvre d'évolution ou tactique navale; 5° de la marine de l'état et de celle du commerce; 6° de la navigation tant maritime que fluviale; 7° de la navigation à la vapeur; 8° de la pêche; 9° de la corderie ou de l'art du cordier; 10° de l'astronomie nautique; 11° de la pêche tant maritime que fluviale; 12° de l'architecture militaire; 13° de la tactique et stratégie militaires; 14° de la fonderie des bouches-à-feu et fabrication des armes; 15° de la fabrication de la poudre; 16° de l'armement; 17° du manège; 18° de la forgerie; 19° de la maréchalerie; 20° de la géographie; 21° de la géométrie; 22° de l'art de l'artificier; 23° de la mécanique; 24° de l'hydraulique; 25° de l'hydrostatique; 26° de l'hydrodynamique; 27° de l'histoire maritime et militaire; 28° des ordres de chevalerie; 29° de l'administration et organisation maritimes et militaires, et enfin 30° les termes communs se rapportant aux sciences ou aux arts susdits.

Chacun sait que la marine a, dans chaque idiome, un langage séparé, qui n'est entendu que des gens du métier, et même de ceux qui ont acquis une longue expérience; on n'ignore pas que cette science de mots est très-intéressante dans la marine,

(2) M. Dubois, dans son rapport fait à la chambre des députés, sur le budget du ministère de l'instruction publique, pour l'exercice de 1837.

Lepton du Journal de La Haye. 2 Août 1844.

UNE CHIENNE D'HABITUDE

HISTOIRE D'UN GROGNARD D'EAU SALÉE. (1).

II.

Le départ.

— Mon brave fils, mon enfant, dit la pauvre mère; et je ne t'enrais plus revu. Mon Dieu! j'en serais morte aussi de douleur.
— Quand on est bête comme moi, on ne songe pas à tout ça... Et qui vous ferait la délégué (1) de sa paie si j'étais noyé?... Je suis sans cœur de fils; si je ne me retenais pas, je me battrais.
La veuve Martaillo était violemment émue. Le quartier-maître se promenait dans la chambre; au bout d'un instant, il déboutonna sa veste et défit sa ceinture de cuir.
— Voyez-vous, mère, est agrément de sauver des bavards de gamins comme celui de ce soir. J'avais encore trois jours francs, eh bien! adieu! je ne veux pas qu'on me retrouve ici demain; je me salue à bord; avant le jour, je serai en route.
— Quoi, déjà! je t'ai à peine vu.
— J'ai peur de ce M. Dumaine, moi; il faut que je pousse au large.
— Mais, mon pauvre garçon, quel mal peut-il t'arriver? Que veux-tu qu'on te fasse?
— Je n'en sais rien. Je sais que mes sauvetages m'ont toujours mal tourné, c'est connu! Celui-ci commence à me coûter trois jours de permission à la case avec vous, mère.
— Reste, Michel, je t'en prie.
— Assez causé. Demain matin, je viendrai vous embrasser dans votre lit. Ce soir faisons nos comptes.
En disant ces mots le marin déboucla sa ceinture. Il en fit sortir une vingtaine de pièces de cinq francs qu'il divisa en trois parts inégales.
— Primo, d'abord, mère, voici la moitié de mon décompte, et d'une, c'est de droit. Secondement, si j'avais passé ici encore trois jours de *regalamientos*, comme dit l'espagnol, j'aurais bien mangé 30 fr.; après tout, vaut mieux que ça vous serve, et de deux! — Reste 20 fr., de quoi faire ma provision de fil, aiguilles, savon et tabac pour la campagne; j'aurai encore 5 fr. frais de route payés. Le commissaire n'a jamais si bien compté que moi.
Le marin replaça vingt francs dans sa ceinture, donna le bonsoir à sa mère et s'endormit; mais la pauvre femme s'agenouilla auprès de son lit et pria longtemps pour lui. Le lendemain, aux portes ouvrantes, Michel Martaillo sortait à grands pas de la Rochelle, comme un malfaiteur qui tremble d'être arrêté.

j'ai cru que j'y coulais.
— Mon brave fils, mon enfant, dit la pauvre mère; et je ne t'enrais plus revu. Mon Dieu! j'en serais morte aussi de douleur.
— Quand on est bête comme moi, on ne songe pas à tout ça... Et qui vous ferait la délégué (1) de sa paie si j'étais noyé?... Je suis sans cœur de fils; si je ne me retenais pas, je me battrais.
La veuve Martaillo était violemment émue. Le quartier-maître se promenait dans la chambre; au bout d'un instant, il déboutonna sa veste et défit sa ceinture de cuir.
— Voyez-vous, mère, est agrément de sauver des bavards de gamins comme celui de ce soir. J'avais encore trois jours francs, eh bien! adieu! je ne veux pas qu'on me retrouve ici demain; je me salue à bord; avant le jour, je serai en route.
— Quoi, déjà! je t'ai à peine vu.
— J'ai peur de ce M. Dumaine, moi; il faut que je pousse au large.
— Mais, mon pauvre garçon, quel mal peut-il t'arriver? Que veux-tu qu'on te fasse?
— Je n'en sais rien. Je sais que mes sauvetages m'ont toujours mal tourné, c'est connu! Celui-ci commence à me coûter trois jours de permission à la case avec vous, mère.
— Reste, Michel, je t'en prie.
— Assez causé. Demain matin, je viendrai vous embrasser dans votre lit. Ce soir faisons nos comptes.
En disant ces mots le marin déboucla sa ceinture. Il en fit sortir une vingtaine de pièces de cinq francs qu'il divisa en trois parts inégales.
— Primo, d'abord, mère, voici la moitié de mon décompte, et d'une, c'est de droit. Secondement, si j'avais passé ici encore trois jours de *regalamientos*, comme dit l'espagnol, j'aurais bien mangé 30 fr.; après tout, vaut mieux que ça vous serve, et de deux! — Reste 20 fr., de quoi faire ma provision de fil, aiguilles, savon et tabac pour la campagne; j'aurai encore 5 fr. frais de route payés. Le commissaire n'a jamais si bien compté que moi.
Le marin replaça vingt francs dans sa ceinture, donna le bonsoir à sa mère et s'endormit; mais la pauvre femme s'agenouilla auprès de son lit et pria longtemps pour lui. Le lendemain, aux portes ouvrantes, Michel Martaillo sortait à grands pas de la Rochelle, comme un malfaiteur qui tremble d'être arrêté.

son, mais lui refusa brusquement de s'expliquer. Le gaillard d'avant en jura. Les mauvaises langues ne tardèrent pas à dire que Michel Martaillo devait avoir en quelque méchante affaire chez lui. Le bruit arriva aux oreilles du capitaine d'armes, adjudant de police toujours disposé à recueillir les versions les moins charitables. Le capitaine d'armes, sous-officier d'artillerie essentiellement soldat, n'aimait pas le quartier-maître qui professait un souverain mépris pour l'exercice du fusil, la guêtre et le sac en peau; il crut devoir faire part de ses propres suppositions et des cancanes de l'équipage au lieutenant du bord.

Sur ces entrefaites, arriva de Rochefort une lettre du commissaire de la marine qui demandait instamment le nom d'un caporal de la *Bellone*, récemment envoyé en permission à La Rochelle. La lettre ne terminait pas ces mots : « J'ignore par quel motif M. Dumaine, un des plus recommandables habitans de l'île de Ré, tient à ce renseignement qu'il sollicite avec chaleur car il n'a jamais voulu me l'avouer. Mais M. Dumaine est trop généralement estimé dans le pays pour que je ne fasse pas mon affaire de la siennes; et puisqu'il lui importe de savoir le nom du permissionnaire, j'espère que vous voudrez bien me le faire connaître sous le plus bref délai. »

L'on répondit immédiatement par le nom de Michel Martaillo.
Dès le premier soir, M. Dumaine avait pris ses informations auprès de l'hôtesse et des habitués de la *Balcon-d'or*; personne n'avait voulu trahir l'incognito de Michel. — Le sauveteur, lui dit-on, craignait par-dessus tout que son action fût connue à bord de sa frégate. M. Dumaine apprit pourtant que cette frégate était la *Bellone*. Quand il eut réglé les importantes affaires qui l'appelaient à La Rochelle, il fit tout exprès le voyage de Rochefort et eut recours, comme l'on voit, à l'autorité administrative. Il avait respecté les bizarres volontés du quartier-maître en se réservant d'aller le trouver dès qu'il saurait son nom, de le récompenser libéralement et d'obtenir de lui la permission de rendre un hommage public à son dévouement, à son courage désintéressé, à sa rare modestie. Mais M. Dumaine n'eut pas le temps de se rendre à bord, la rade est à une très-grande distance de la ville, et le soir même la frégate reçut par le sémaphore l'ordre de partir.
L'on s'ensuivit que la lettre du commissaire fut interprétée défavorablement; les chefs du navire pensèrent tous que Michel Martaillo avait dû jouer quelque tour pendable à M. Dumaine qui, par considération, sans doute, voulait essayer d'en obtenir réparation de gré à gré avant de faire un rapport en forme. Les hypothèses du capitaine d'armes, les cancanes de l'équipage et la mise à rancœur du quartier-maître étaient autant de circonstances aggravantes. Quand la frégate jeta l'ancre à Lisbonne, lieu de sa destination, Michel Martaillo jouissait à bord de la réputation de bandit consommé.

IV.

Le matelot d'un matelot.

Peu de jours après l'arrivée à Lisbonne, le capitaine d'un navire français en

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

(1) Délégué, est corréctement délégation, retenue que les matelots font prélever sur leur solde en faveur de leurs familles.

où l'on ne peut sans elle s'instruire sur le fond des choses. Cette langue est chez toutes les nations très-embrouillée, très-peu...

Les marins français s'entendent entre eux; en outre y a-t-il souvent des variations entre les termes du Ponant et ceux du Levant...

Mais si l'on s'entend tout au plus entre compatriotes, quelle confusion ne voit-on pas naître toutes les fois qu'on veut parler marine entre Hollandais et Français...

Enfin, si dans une expédition combinée, l'officier d'un grade supérieur, et auquel était dévolu le commandement, vient à être tué...

Nous n'irons pas plus loin dans l'énumération des circonstances très-nombreuses où la connaissance de la technologie nautique française devient une nécessité...

S'il est à regretter, comme nous l'avons déjà dit, que les ouvrages spéciaux publiés sur la marine et l'art militaire ne forment qu'une œuvre incomplète...

gretter que ces diverses parties ne soient pas rattachées entre elles par le lien synthétique de l'histoire.

C'est pour remplir cette lacune, en tant que le comportait le plan et le cadre de l'ouvrage, que l'on y a ajouté tous les termes tant anciens que modernes consacrés par l'histoire militaire et l'histoire maritime...

Cette partie du dictionnaire sera appréciée par tous ceux qui connaissent l'influence que la navigation et la guerre ont exercée sur la marche progressive de la civilisation...

Ceci est surtout vrai quant à la marine: « On aurait étudié sans fruit l'histoire du passé », dit M. Barginet, « on aurait assisté sans intelligence à l'accomplissement des événements modernes les plus décisifs et les plus extraordinaires... »

Un dictionnaire n'est pas de sa nature une œuvre de génie; sa rédaction n'exige pas des méditations profondes; la netteté des idées, la justesse des expressions, la vérité des doctrines en font le plus grand mérite...

Il est facile de reconnaître que les spécialités dans chaque science ont été leurs guides, et qu'ils ont consulté non-seulement les écrivains cités ci-dessus, mais encore les publications les plus récentes...

Le texte hollandais a été puisé dans les meilleurs auteurs; et la pénurie des sources pour quelques sciences, telles que l'escrime, l'équitation, etc., a dû leur fournir bien des difficultés à vaincre.

Connaissant toute l'importance de l'application de la vapeur à la navigation, ces MM. ont recueilli avec un soin particulier tous les termes qui se rapportent à ce nouveau et puissant véhicule...

Pour approprier cette immense matière au format qui est offert aux besoins de l'époque, comme facilité d'étude et modicité de prix, il a fallu de nouvelles combinaisons de phrases et simplifier singulièrement toutes les définitions...

Il serait à désirer, croyons-nous, que les éditeurs complétassent leur tâche méritoire, en publiant la contrepartie — c'est-à-dire la partie hollandais-française, — de ce dictionnaire, d'une utilité si évidente...

Les y engager, c'est promettre à MM. Van Cleef un succès assuré.

Nous voyons avec plaisir que S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas, a bien voulu agréer la dédicace de cet ouvrage.

Attentat contre la vie du Roi de Prusse.

La Gazette Universelle de Prusse, du 29 juillet, contient ce qui suit:

A peine la nouvelle de l'abominable attentat dirigé contre notre bien-aimé souverain et qui menaçait également la vie de notre auguste reine, fut-elle connue, que les magistrats de la ville de Berlin s'assemblèrent en conseil extraordinaire...

(3) Discours préliminaire du Dictionnaire de marine, par M. de Montferrier.

chargement, tint pour porter plainte au commandant de la frégate contre un certain Calimard, matelot de son navire, indiscipliné, raisonneur, mauvaise tête, excellent gabier...

Pour la première fois, depuis six grands mois que la Bellone était armée, pour la première fois, on vit la figure du quartier-maître exprimer le plaisir; ses yeux pétillèrent, et quoique les ressorts du sourire fussent rouillés chez lui...

Calimard était cependant un homme bien différent de Michel. Au physique, d'abord, c'était un beau garçon tout d'une venue, droit comme un mât de hune, souple comme une brosse de gouvernail...

L'équipage fut très-surpris de voir quel matelot, ou, en termes vulgaires, quel ami, quel frère d'armes choisissait Calimard. Celui-ci se chargea de raconter ses anciennes relations avec Michel Martaillo...

Certes, il fallait que l'honnête quartier-maître se fût bien sagement comporté depuis le départ de l'île d'Aix pour avoir conservé les galons de caporal. Mais, sans qu'il en sût rien, une lourde accusation pesait de plus contre lui...

Calimard, à la vérité, n'avait pas la pensée du quartier-maître; mais le capitaine d'armes n'avait entendu que ce dernier, dont les paroles furent rapprochées, dès le lendemain, au l'entendant de la frégate.

Très-dangereux, capitaine, répondit l'adjudant: il est capable de démolir tout un équipage.

Continuez à le surveiller de près, trouvez-moi un grief plus solide; il est temps de lui enlever tout crédit.

Oui, capitaine; il faut le démonétiser sur l'avant, le casser comme verre.

Mais, que diable! c'est un excellent matelot au dire du maître de manœuvre.

Et à mon dire, sans votre respect, capitaine, c'est un lâche qui ne saura jamais la charge en donze temps, et ça porte les galons de caporal!

Un lâche, c'est possible! mais n'a-t-il pas une médaille?

Je n'en sais rien. S'il en a une, il faut qu'il l'ait volée; quand on tient des propos pareils à ceux que j'ai entendus ce soir, on n'est ni bon marin ni bon soldat.

En-dessus, le grand inquisiteur de la Bellone fit un salut militaire et alla continuer son active surveillance.

Vers midi un incendie éclata dans le palais du marquis dal Golpelhas. Aussitôt à bord de la Bellone on fit armer la chaloupe et le grand canot. La pompe à jet continu, des seaux, des haches y furent descendus; les charpentiers et calfats, plusieurs officiers et élèves de marine s'y embarquèrent avec les ramons; le maître de manœuvre reçut l'ordre de désigner, en outre, trente marins d'équipe, — il choisit tout d'abord Calimard et Martaillo.

Le capitaine d'armes n'avait rien à dire, mais il s'adjoignit à l'expédition, dans le but d'exercer sa police sur les travailleurs lorsqu'on serait à terre.

Calimard se frottait les mains, Michel Martaillo grognait:

Tu es un enfant, matelot, disait-il, voici que tu te réjouis, pourquoi? Est-ce à nous d'éteindre ce feu-là? Sommes-nous embarqués pour empêcher les Portugais de se rôtir si ça les amuse?

Calimard connaissait l'idée fixe de son sieux camarade, et souriait bonnement.

Un quart-d'heure au plus s'était écoulé, quand les gens de la Bellone arrivèrent au pied du monument qui brûlait. La populace effrayée les accueillit par des cris d'espérance; eux s'emparèrent des échelles; les officiers firent former la chaîne, la pompe commença de jouer. Le capitaine d'armes avait dit au quartier-maître de rester avec lui pour forcer le peuple à se passer des seaux. Michel parut d'abord accepter ce poste de bon cœur:

Au fait, murmura-t-il, c'est l'ordre, je fais mon service, je suis payé pour ça!

Mais dès qu'il vit Calimard au haut d'une échelle, entrant dans le palais par une croisée, le caporal, qui ne luttait pas sans peine contre ses instincts de sauveteur, abandonna son poste et s'élança d'un bond vers l'édifice.

Une seconde après, il disparaissait dans la direction suivie par son matelot. Tandis qu'à l'extérieur la chaîne s'établissait et que les marins se suspendaient aux corniches, recevaient de l'eau de main en main, couraient sur les toits, abattaient des émines et des solives, et semblaient à des salamandres, paraissaient être dans leur élément, Calimard et Martaillo se trouvèrent au milieu de la fumée. Le bruit courait que la famille du marquis s'était réfugiée au centre du corps de logis dominant sur la cour intérieure, et que l'escalier de cette partie était entièrement consumé.

qu'elle a détourné le coup fatal qu'un bras régicide avait porté contre la personne sacrée du Roi.

Une autre adresse rédigée dans le même sens a été adressée aux commissaires de la résidence, et les deux députations chargées de remettre ces adresses au roi se sont rendues le même jour à Christianstadt où leurs Majestés ont passé la nuit du 26.

Le roi reçut les députations à 7 heures du matin; c'est avec une émotion visible, que les premiers bourgmestres de Berlin, Krausmick et Desselman prononcèrent quelques mots en remerciant au roi l'adresse qu'ils avaient mission de présenter à Sa Majesté.

Le roi et la reine étaient émus jusqu'aux larmes, et l'émotion que la réponse du roi fit sur les membres des députations est difficile à décrire.

Voici comment le roi termina son allocution:

« Rien ne saura ébranler ma confiance en mon peuple, et l'attentat criminel moins que tout autre événement. Les relations entre Moi et Mes fidèles sujets resteront les mêmes, et avec une entière sécurité que je repose ma tête sur le bras de chacun d'eux. »

Le roi a alloué une somme de 2000 thaler pour être distribuée aux pauvres de la résidence.

Les journaux de Berlin, s'accordent à dire que la police est étrangère à l'attentat qui a été commis le 26 sur la personne du souverain de la Prusse. C'est une vengeance personnelle armée le bras du misérable, lequel a eu le triste privilège de le premier régicide dont l'histoire moderne de l'Allemagne mentionne. Il est hors de doute qu'il a seul médité et exécuté son abominable projet.

Représailles de l'Angleterre envers la Belgique.

Sous ce titre l'Annonce de Bruges, contient aujourd'hui un article qui nous apprend qu'en Angleterre aussi l'on se propose à faire une guerre de tarif à la Belgique. Voici l'énoncé du fait, d'après ce journal:

Par une lettre de Londres en date du 27 courant, un correspondant, qui mérite la plus grande confiance, nous apprend qu'il est sérieusement question à St.-James d'établir un droit de sortie sur le sel de Liverpool, plus un droit d'entrée sur les écorces coupées, droit qui dépasserait du double celui qui est actuellement en vigueur; — plus encore, un droit de douane élevé sur toutes les marchandises exportées par navires belges.

Affaires de Danemarck.

Copenhague, 17 juillet.

Les assemblées des états du Schleswig et du Jutland ont été ouvertes le 9 de ce mois à Schlesweg et à Viborg d'une manière peu réjouissante. A Viborg, les cérémonies d'ouverture terminées, on communiqua aux états la résolution suprême touchant les mémoires et pétitions présentés il y a deux ans. On y traita peu de concessions, mais une forte réprimande au sujet d'une pétition par laquelle on avait demandé le maintien de la nationalité et de la langue danoise dans le duché de Schleswig. Alors le député M. Schyft monta à la tribune, et dans un discours qui n'a pas son pareil en crédité dans les annales de Danemarck, il montra la nécessité de présenter au roi une proposition par M. Wulff, le président d'âge, et de lui faire connaître la disposition des esprits. Il résuma sans ménagement ce qui avait rendu le peuple mécontent du gouvernement: défaut de points arrêtés qui fixent la succession notamment les duchés, le rejet de toutes les demandes qui ont pour but le développement plus libre des affaires de l'état, les grandes dépenses publiques, surtout en fait de cours et d'apanages, la suppression du loto, l'organisation peu satisfaisante de la défense de l'état, l'abandon des intérêts de la classe agricole, le jeu illégal qu'on fait subir à la presse libérale en confisquant les articles qui déplaisent, sans décision juridique, le défaut de protection pour la liberté personnelle, le manque de développement de l'institution des états, et surtout le prétendu don des intérêts de la nation danoise dans le duché de Schleswig, comparé aux efforts persévérants et efficaces du pays de Schleswig-Holstein. A cet égard-ci, il exprima particulièrement...

Les deux matelots pénétrèrent aussi avant qu'ils purent, — ils cherchèrent à se débarrasser de leurs vêtements, ils se soutinrent mutuellement, s'accrochant comme des lézards aux crevasses des murs, ils parvinrent à grimper sur le pavillon du centre.

Au-dessus, au-dessous, tout autour d'eux, l'incendie se tordait en tourbillons rouges.

Quelques marins, cependant, avaient forcé le passage d'un autre côté, et entraient dans la cour.

Une échelle lune échelle! enfants! cria Martaillo qui grimpait tout seul. L'échelle fut apportée à l'instant même; le quartier-maître et son matelot s'accrochèrent avec des femmes qu'ils venaient d'arracher aux flammes. On se passa de main en main.

A peine étaient-elles sauvées, que Calimard croit encore entendre des étouffés derrière lui, il se précipite de nouveau dans l'intérieur, Martaillo suit.

Comme le gabier courait sur une solive embrasée, la solive céda sous son poids, il tomba au milieu des flammes à l'étage inférieur. Michel Martaillo vit disparaître et poussa un hurlement; puis, prenant un élan prodigieux, sauta au loin de l'endroit où son matelot avait roulé. Il se trouva sur un banc de plate-forme isolée, soutenue seulement par quatre colonnes de bois. Alors il se laissa glisser aussi près que possible du brasier ardent et se recourut son ami. Sa tentative plus qu'audacieuse fut inutile: c'était trop haut, qu'il s'exposait à brûler vif: le malheureux gabier était tombé la tête en arrière sur le bûcher, ses vêtements étaient déjà réduits en cendres, il ne restait plus que sa chemise et ses bas.

Michel Martaillo vit distinctement le corps en mouvement, et se précipita vers lui. Alors il se releva sur la plate-forme et s'assit:

— Il faut donc qu'on ait une mère! murmura-t-il.

Ce fut là qu'on le retrouva une heure après, lorsque l'incendie fut éteint. On ne savait si le possédait encore sa raison. Il expliqua comment son matelot avait péri, et ajouta ensuite avec une sorte d'égaration:

— Oui! oui! il faut donc qu'on ait une mère!

Le maître de manœuvre comprit le sens de cette parole et lui dit:

— Sois calme, mon garçon, Calimard ne boulinguera plus, il y a Dieu qui prendra soin de lui.

— C'est comme ça que parlerait ma mère, répondit Michel. Mais, vous êtes un ancien et un brave.

Après quoi, le marquis dal Golpelhas vint offrir une bourse d'or à Martaillo qu'on lui désignait comme le sauveteur des flammes et de ses enfants. Le quartier-maître entra en colère, rejeta dédaigneusement la bourse et se précipita à pleurer.

Le capitaine d'armes n'obtint pas que Michel Martaillo fût mis à terre, il avait abandonné son poste à la chaîne des seaux. Le lieutenant s'y était tenu. Le commandant de la Bellone prit le quartier-maître sous sa protection et se chargea de lui faire accepter plus tard le don du marquis dal Golpelhas.

Enfin, à partir du jour de l'incendie, l'équipage professa une estime particulière pour le farouche caporal, qui, le mois suivant, sur la proposition du commandant de la faculté, fut nommé second maître de manœuvre, d'une décision spéciale du conseil d'avancement. (La fin à demain.)

la douleur que lui causait le fâcheux reserit du 29 mars
langues, ainsi que l'ordre signifié aux états dans cette
l'administration du duché à demi-danois de Schles-
des fonctionnaires allemands et un gouverneur (le pré-
à la couronne, S. A. S. le duc d'Augustenburg), qui
déclaré tout haut le Danemarck un pays étranger. Le
saire du roi combattit courageusement cette masse d'ac-
contre le gouvernement. Après des répliques mu-
de Schytt et du commissaire, le propriétaire M. Nyholm,
pour une adresse et contre le reserit sur les lan-
quand on alla aux voix, il fut décidé à l'unanimité qu'on
rait une adresse, et l'on nomma un comité pour la ré-
Il a été demandé des pétitions : 1° pour qu'on rende les
nécessaires à la conservation de la nationalité danoise
Schleswig; 2° pour qu'on maintienne l'unité de l'état à
une administration forte, populaire et patriotique, ainsi
un développement plus libre des affaires de l'état; 3° pour
protège la presse contre les confiscations décrétées par
sérieuse sans décision juridique; 4° pour qu'on accorde
attribués aux états des duchés par les lettres patentes
de cette année. (Journaux danois.)

France française sur le rapport de M. Thiers.

(Suite.)
LA FRANCE.
dans ce rapport des parties bien faites; il y en a de fai-
l'esprit cache sous de brillants hors-d'œuvre la futilité
unement. L'Université n'eut jamais d'apologiste plus
plus décidé. Toute la première partie affecte une grande
non; mais, rejetant bientôt toute contrainte, M. Thiers
é par une sorte de réquisitoire contre le clergé, l'esprit
de l'enseignement du clergé.
sieurs a donc fait la leçon au clergé; il l'a engagé à être
modéré; il a même promis de l'encourager et de le ré-
s'il se soumet à la loi, c'est-à-dire à l'Université et
d'état, dont il a fait une apologie ridicule à force
ration.
aut en croire le rapporteur, la révolution de juillet au-
droit de compter sur la reconnaissance du clergé, et il
ré à ce sujet aux reproches les plus amers.
berté d'enseignement, selon M. Thiers et la commission,
re chose que la soumission du clergé à l'Université et
d'état.
nque à ce travail une conclusion. La voici : la liberté de
nement promis par la charte est confisquée. L'Univer-
tinuera d'exercer le monopole de l'enseignement sous
veillance du conseil-d'état.

LE SEMEUR (journal protestant).

qui a dû frapper tout le monde dans le rapport de M.
c'est la parfaite aisance de son allure; il semble en vé-
il ne rencontre aucune difficulté sur le chemin, tant sa
est preste et facile : à distance, on pouvait croire que des
gnes escarpées se dressaient dans le lointain; mais à me-
on avancé avec lui, le sol s'égalise et les hauteurs s'a-
vous savoir par quel art M. Thiers réalise ces mer-
Il n'en fait pas mystère : « Se tenir dans la vérité du
du temps, » voilà tout son secret. C'était autrefois celui
Dupin. M. Thiers aussi s'efforce de régler son pas sur ce-
luy; ce lui est devenu nature, et l'on peut supposer que
ntiment que sa parole obtient, provient surtout de celui
donnée à la pensée des autres. La politique de M. Thiers
à ne soutenir que ce qu'il sait que l'opinion comporte.
prises en ce genre sont pour ceux qui les font aussi dan-
se que peuvent l'être les erreurs de principes : mais lors-
rencontre juste, on va vite, car on est porté par le cou-
ce qui vient d'arriver à M. Thiers, à l'occasion de son
point. Il a vraiment pris l'opinion publique sur le fait; au-
se perdre dans les théories qui pour le moment sont peu
du pays, il s'est enquis de ses instincts, il a accepté ses
ses négations, ses affirmations, certain qu'il était d'en
compris, s'il lui prouvait d'abord qu'il avait réussi à le
prendre. Sans doute on n'obtient de cette manière que des
transition; mais en est-il d'autres? la vraie mesure des
ne sont-ce pas les mœurs des peuples? et si la tâche du
liste et du philosophe est de venir en aide à ces mœurs et à
des lois, celle du législateur n'est-elle pas de mettre
s les élémens qu'il trouve, quelque imparfaits qu'ils
être?
point de vue, il faut le reconnaître, M. Thiers a tenu
de tout ce qu'il y a d'élevé dans les notions qui ont cours
aujourd'hui sur la question de l'enseignement; qu'on en juge
propositions suivantes de son rapport :
enseigner ne saurait être une industrie, c'est une fonction.
vraie liberté d'enseignement repose sur une autre base
de la loi des enseignans; elle repose sur le droit du
de la famille.

enfant qui nait appartient à deux autorités à la fois, le
lui a donné le jour et qui voit en lui sa propre posté-
la continuateur de sa famille, et l'état qui voit en lui le
l'avenir, le continuateur de la nation.
d'aujourd'hui l'état, il faut, pour comprendre toute la
grandeur de ce mot, se figurer l'état non pas comme un des-
qu'on commande au nom de son intérêt égoïste, mais la
elle-même commandant dans l'intérêt de tous; il faut
l'état, l'état lui-même, c'est-à-dire l'ensemble de
citoyens non-seulement ceux qui ont été et qui seront,
la nation, en un mot, avec son passé et son avenir, avec son
des destinées.
Voyez bien la pensée du pays; nous ne disons pas qu'elle soit
sage; mais telle qu'elle se produit ici, elle peut paraître
de servir d'appui à une législation nouvelle sur l'instruc-
tion publique et la liberté d'enseignement. Peut-être M. Thiers,
qui a écrit dans la pratique, méconnaît-il trop en théorie le
des enseignans; mais, réduite pour base unique au droit
de la famille, la liberté d'enseignement peut prétendre en-
s'établir sagement, nous n'en voudrions pour preuve
que l'apparition, ou la prétention de l'état d'imposer par
un acte de son caractère un type commun à la na-
tion, en vue de ses exigences légitimes du patriotisme, et
ou cependant l'on concède comme légitimes aussi, dans le régi-

me à adopter, ces diversités qui permettront aux pères de suivre les penchans de leur cœur et les scrupules de leur conscience.

Nous trouvons dans le projet tel qu'il a été modifié par la commission dont M. Thiers est l'organe, la plupart des garanties qu'il nous paraît possible aujourd'hui de demander à la loi; d'un autre côté, nous nous associons pleinement à la pensée de M. Thiers, lorsqu'il dit : « Quelqu'un pourra-t-il se plaindre qu'on lui ait imposé de valoir beaucoup, de valoir trop, avant de lui livrer ce que les familles, ce que l'état ont de plus cher? » A ce point de vue, tout ce qui élève l'enseignement, élève la nation.

Mais, si nous sommes presque toujours d'accord avec la commission, nous nous en séparons tout-à-fait quand elle veut, à l'exemple de la chambre des pairs, subordonner la faculté d'enseigner à la déclaration des postulans qu'ils ne sont membres d'aucune congrégation non-autorisée. Ici encore, M. Thiers n'a songé sans doute qu'à souscrire à la vérité du pays et du temps; mais il ne s'est pas aperçu que, sur ce point, deux vérités contraires (nous pouvons parler ainsi, puisqu'il ne s'agit que de vérités relatives dépendant de la latitude et du jour), se trouvent en présence : l'opinion publique proteste, il est vrai, encore contre l'existence légale des congrégations, et se cramponne aux maximes de l'église gallicane; mais elle n'en est pas moins opposée à toutes les entraves de la liberté religieuse, et pour sortir d'embarras, sans abandonner sa méthode, il ne fallait que savoir laquelle de ces tendances absorbe l'autre.

Nous ne saurions être à cet égard de l'avis de M. Thiers, et nous avons peine à nous expliquer comment il a pu être l'a-dessus de son propre avis. En effet, l'on ne peut tenir pour sacrées, pour invariables, comme il dit, les maximes sur lesquelles l'église gallicane a fondé son orthodoxie indépendante et fière; qu'en tenant cette orthodoxie elle-même pour invariable et sacrée. Est-ce bien là ce qu'on fait en France? Est-ce bien là ce que font, sérieusement et sincèrement s'entend, les défenseurs eux-mêmes des maximes gallicanes, M. Dupin, M. Thiers? Par leur langage ils ne sont plus ici dans « la vérité de leur pays et de leur temps, » et nous ne croirons qu'ils sont dans la vérité de leurs convictions personnelles, que quand ils l'auront affirmé positivement.

M. Thiers, comparant entre eux les résultats de l'instruction religieuse dans les collèges laïques et dans les collèges ecclésiastiques, assure de ceux-ci qu'avec un peu plus de pratiques religieuses, ils ne donnent peut-être pas en réalité des cœurs plus religieux, et de ceux-là, que l'absence de contrainte y éloigne de l'enfant tout ce qui ressemble à la révolte à l'égard d'une religion imposée. M. Thiers demande qu'on respecte la liberté de conscience dans l'enfant comme dans l'homme lui-même. Voilà qui est bien; mais alors pourquoi toutes ces précautions pour mettre, de son propre aveu, la philosophie d'état d'accord avec la religion officielle? M. de Broglie était mieux inspiré lorsqu'il réclamait pour la religion l'intervention du père de famille, et qu'il faisait dépendre de l'enseignement supérieur les études philosophiques qui exigent plus de maturité et d'indépendance d'esprit.

Il nous resterait à parler encore des petits séminaires, pour lesquels la commission propose des dispositions restrictives et protectrices parfaitement identiques à celles des ordonnances de 1828; mais nous attendrons, pour nous en occuper, que la polémique soit engagée plus qu'elle ne l'est.

Nouvelles d'Amérique.

Une lettre de la Martinique contient les renseignements suivans sur les dernières révoltes de la Dominique :
Les Anglais s'efforcent de cacher ce qui s'est passé à la Dominique; mais voici les faits :

Dans toutes les colonies anglaises, les émancipés, qui trouvent plus commode de vivre de pillage que de travail, ne cessent de provoquer des occasions ou des prétextes pour une levée de boucliers. Un recensement ordonné à la Dominique leur a paru offrir la circonstance attendue, et sur quatre points de l'île à la fois la révolte a éclaté. Des propriétés ont été pillées, des maisons renversées, des femmes violées, des propriétaires égorgés. Il a fallu publier la loi martiale, faire décapiter, mettre des têtes sur des piquets le long des routes, enfin faire tout ce que les Anglais savent si bien faire en pareille occasion. A l'aide de ces moyens, ils en ont fini avec l'insurrection en moins de quatre jours, et aujourd'hui ils ne sont plus occupés qu'à couvrir d'un voile impénétrable et les actes des insurgés et plus encore les actes de leur terrible repression. Leur hypocrisie est encore là ce qu'elle est partout, ce qu'elle a été et ce qu'elle sera toujours.

M. Pritchard, le fameux missionnaire anglais à Taïti, est arrivé le 7 juin dernier à Rio-Janeiro, à bord du navire de guerre *Vendict*. M. Pritchard avait été mis en prison pendant 21 jours par les autorités françaises de Taïti.

À Paris on disait que d'après les nouvelles arrivées au Havre, M. Pritchard aurait été expulsé de Taïti par le capitaine Bruat, et que la reine Pomaré, à la suite de difficultés qu'elle aurait eues avec les autorités françaises, se serait embarquée à bord d'un vaisseau anglais. Nous saurons bientôt sans doute ce qu'il y a de vrai dans ces nouvelles.

On reçoit de Rio-Janeiro la nouvelle de l'explosion de la chaudière du steamer *Especuladora*, qui fait la traversée entre Rio et le charmant village de Niheropy, de l'autre côté de la rade. Soixante-dix personnes ont trouvé la mort dans ce sinistre et trente autres ont été plus ou moins grièvement blessées; quelques-unes des malheureuses victimes de ce terrible accident ont péri dans d'affreuses souffrances, brûlées par l'eau bouillante qui s'était répandue dans le navire après l'explosion de la chaudière.

On lit dans le *Journal de Mannheim*, 26 juillet : Le congrès sera convoqué cette année encore en session extraordinaire pour examiner la question de l'annexion du Texas. Le président a envoyé des instructions à M. Wheaton qui lui enjoignent de renouer les négociations concernant les propositions du *Zollverein*. L'opposition de l'Angleterre ne sera point prise en considération; mais il est bon de rappeler que les villes de Brême et de Hambourg ont agréement fait des démarches pour empêcher les ratifications.

Nouveaux désordres à Philadelphie.

Nous apprenons par l'arrivée à Liverpool du steamer *Britannica* qui a quitté Boston le 16, que d'épouvantables désordres, ayant pour cause la rivalité entre les Américains natifs et les Irlandais catholiques ont de nouveau éclaté à Philadelphie.

Le samedi 6 juillet la populace s'est portée vers l'église de St-Philippe de Néri, excitée par le fait que le frère du desservant de cette église ayant organisé une compagnie de 25 hommes pour la protéger avait reçu 25 fusils du gouverneur de l'état.

Vers 11 heures de la nuit le général Cadwallader se mit en mesure de disperser les émeutiers, mais au moment d'ordonner le feu, M. Naylor, en dernier lieu membre du congrès, se jeta au devant des soldats et les exhorta à ne point tirer sur la populace. Le général fit aussitôt arrêter M. Naylor et le fit garder dans l'église.

Le lendemain dimanche, la populace revint en masse pour forcer les portes de l'église et délivrer le prisonnier. Elle y parvint vers midi, à l'aide de deux canons dont elle s'était emparée. Mais pen satisfaite de ce succès, elle assaillit les hommes de la compagnie irlandaise qui se trouvaient dans l'église. Ceux-ci poussés à bout firent feu sur la populace et tuèrent deux ou trois personnes, en blessant un plus grand nombre.

Ceci fut le signal de scènes épouvantables. La populace se jeta en rugissant sur la compagnie irlandaise dont les membres durent bientôt chercher dans la fuite un moyen de salut. Mais plus de cinquante émeutiers s'attachaient aussitôt aux pas de chacun de ces Irlandais dont la plupart furent atteints et cruellement assassinés.

Dans l'après-midi l'église fut complètement saccagée, la populace régnait sur des ruines. Ce n'est que vers 8 heures du soir que le général Cadwallader vint occuper ce qui restait de l'église.

Vers 9 heures, dans une des rues avoisinantes, un capitaine des troupes sous les armes eut une rixe avec l'un des agitateurs et se vit bientôt assailli par la populace. Alors le général Cadwallader accouru sur les lieux ordonna le feu. Cinq personnes furent tuées et un grand nombre d'autres mortellement blessées. Il y eut ici au milieu de la multitude une scène de confusion et de carnage.

Les émeutiers se réunirent aussitôt sur un autre point, s'armèrent à la hâte et revinrent sur le champ du combat avec deux pièces d'artillerie. Il s'ensuivit un engagement sanglant avec les troupes de l'état. La lutte à coups de canon et de mousquet a duré la plus grande partie de la nuit.

Le matin du lundi 8, à 7 heures, au départ du navire, on entendait le canon dans la direction de l'église de St-Philippe.

Nous apprenons d'autre part que d'effroyables tumultes s'organisent dans l'Ouest par suite de l'assassinat du prophète Mormon et de son frère Hiran qui vient d'y avoir lieu dans une ville appelée Carthage.

Le prophète était détenu en prison sous l'accusation de haute trahison. Quelques-uns de ses partisans ayant voulu le délivrer, il fit feu lui-même de la prison sur les troupes pour donner le signal, mais il fut aussitôt criblé de balles par les anti-mormonistes qui gardaient la prison.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 24 juillet.
Le comité électoral n'a pas tenu de nouvelles réunions, mais il s'occupe de rédiger un manifeste aux électeurs et d'après les calculs les plus positifs le parti conservateur et monarchique doit obtenir dans les prochaines cortès une forte majorité.

On écrit de Burgo de Osma, le 17 juillet : Hier 16, le dépôt des réfugiés portugais qui se trouvait dans notre ville a été transféré aux îles Baléares, en vertu d'une ordonnance royale.

M. le comte Colomby, frère de M. Zéa Bermudez, et ancien chargé d'affaires d'Espagne à Paris, va comme ministre plénipotentiaire en Belgique.

Le gouvernement espagnol fait de grands préparatifs pour l'expédition de Maroc. Plusieurs régimens sont en route pour Ceuta. Cette place va être mise dans un état redoutable de défense. Plus de trois cents pièces de canon en garniront les remparts. L'armée paraît être dans les meilleures dispositions.

L'escadre française, composée de trois vaisseaux de ligne, une frégate, un brick et trois bateaux à vapeur, est rentrée, le 20, à Cadix; son départ avait été occasionné par la nouvelle qu'une escadre anglaise était arrivée dans les eaux de Tanger et qu'un de ses vaisseaux était entré dans le port. Ce fait eût été, jusqu'à un certain point, une violation du pacte qui a été fait, à ce qu'il paraît, entre les forces navales des deux nations, qui se sont engagées mutuellement à ne pas entrer à Tanger jusqu'à ce que les contestations entre la France et le Maroc soient terminées. On assure que le contre-amiral français a fait, à ce sujet, les réclamations convenables, et qu'une explication satisfaisante du fait lui ayant été donnée, ainsi que l'assurance que l'escadre anglaise ne violerait point le pacte, il s'est décidé à se retirer à Cadix, où il va attendre les instructions de son gouvernement.

La *Chronique de Gibraltar*, du 19, assure que l'on y a reçu des nouvelles satisfaisantes de Tanger. Le sultan de Maroc aurait pris des mesures décisives pour châtier les auteurs des attaques dirigées contre l'armée d'Afrique.

Nous annonçons, il y a quelques jours, la mort de l'arque de Léon. Deux autres célèbres soutiens de la cause de don Carlos viennent de succomber : le fameux curé Merino et don Basilio Garcia, morts tous deux dans les départemens où sont inter-nés les réfugiés espagnols.

Le 17 juillet, à une heure et demie, Carthagène a ressenti une assez forte secousse de tremblement de terre, qui a duré de 4 à 5 secondes. Heureusement on n'a eu aucun malheur à déplorer.

Nouvelles de France.

Paris, 30 juillet.

Les fêtes de juillet ont été célébrées de la manière la plus brillante et favorisées par un temps magnifique.

Mais la journée du 30 a été signalée par des malheurs déplorables. Dix personnes ont été asphyxiées dans la foule, et l'une d'elles, une petite fille de douze ans, a succombé malgré tous les soins qu'on lui a prodigués. On espère pouvoir sauver les autres victimes.

Voici quelques détails sur les malheurs arrivés à cette occasion. Il n'est que trop vrai qu'une jeune fille de douze ans a été étouffée dans la foule; six ou sept autres personnes, parmi lesquelles se trouvait un homme ont été presque entièrement asphyxiées et foulées aux pieds par la multitude. Il a été très-difficile à la force publique de venir à leur secours et de les transporter dans les Champs-Élysées où plusieurs médecins et chirurgiens qui étaient présents leur ont immédiatement administré tous les secours de l'art. On les a frictionnées, on leur a jeté

de l'eau froide sur le corps et l'on est parvenu ainsi à les rappeler à la vie. Cependant on assure ce matin que l'on désespère encore de deux jeunes dames.

La scène de confusion qui a eu lieu devant les chevaux de Marly, au moment où le feu d'artifice était terminé est impossible à décrire. Les cris des femmes et des enfants qu'on foulaux aux pieds étaient effrayants et du reste il était difficile en effet qu'après le feu d'artifice il n'y eût pas quelques scènes de cette nature. Car, d'ordinaire, lorsque le feu est terminé la foule entière tend à prendre la même route pour rentrer dans l'intérieur de Paris.

Le 29, à une heure de l'après-midi, les exposans de l'industrie, convoqués par lettres de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, se sont réunis aux Tuileries, au nombre de douze cents environ, et une demi-heure après ils ont été introduits dans la salle des maréchaux, où se trouvaient déjà le roi, la reine, LL. AA. RR. Mme Adélaïde, le duc de Nemours et le duc de Montpensier. Un seul ministre, M. Cunin-Gridaine, était présent. M. Thénard, président du jury central, a adressé un discours à S. M. Le roi a répondu en peu de mots : S. M., en félicitant les industriels français des progrès remarquables qu'a constatés l'exposition de 1844, a exprimé l'espoir de trouver 1849 supérieur encore. La paix, qui a fait éclore tant de prodiges dans les sciences, les arts et l'industrie, en enfantera de nouveaux.

M. le ministre a lu ensuite la longue liste des récompenses, et chaque lauréat est venu recevoir sa médaille des mains de S. M., qui, debout, pendant quatre heures consécutives, a été quelquefois au-devant des élus, et a souvent adressé des paroles fort aimables aux industriels dont elle avait plus particulièrement remarqué les produits.

Une innovation a été remarquée dans la remise des récompenses : cette fois, celles de moindre valeur ont été appelées les premières, et on a terminé par les médailles d'or et les décorations. Ainsi, jusqu'à cinq heures et demie, l'assemblée est demeurée complète, tandis qu'aux distributions précédentes, le roi restait à-peu-près seul à la fin ; aussi, en se retirant, LL. MM. ont été saluées des plus vives acclamations. Trente décorations ont été distribuées.

Après la distribution des récompenses décernées à l'industrie, un banquet a réuni au château ceux de MM. les exposans qui avaient obtenu, soit la croix d'honneur, soit des médailles d'or. Le dîner était servi dans la galerie du Musée. Au dessert, le roi a porté ce toast : *Honneur à l'Exposition de 1844 ! prospérité à l'industrie française !* Ce toast a été couvert d'applaudissemens, ainsi que la santé du roi, portée par M. le ministre du commerce, et celle de la reine et de la famille royale, portée par M. le ministre des finances.

Des places avaient été réservées pour les invités aux croisées du palais donnant sur le jardin, d'où ils ont pu jouir du concert d'abord et ensuite du feu d'artifice.

Après le feu, vers neuf heures et demie, la famille royale est partie pour Neuilly, en suivant la rue de Richelieu, les boulevards et le faubourg du Roule. Des piqueurs portant des torches ouvraient la marche et la foule était telle, que les voitures ont été forcées d'aller presque constamment au pas.

Trente-deux bâtimens armés pour la pêche du hareng sont sortis du port de Fécamp. Le nombre des marins embarqués, en comptant ceux des trois ou quatre bateaux qui n'ont pas encore pris la mer, s'élève à environ 900 hommes. Chaque bateau a de cinq à sept mousses.

Le journal *l'Helvétie* signale une nouvelle violation du territoire suisse commise par nos douaniers, qui auraient saisi au-delà du Doubs un citoyen du canton de Berne, l'auraient garrotté et transporté en France. Ce journal dit que c'est le troisième fait de ce genre depuis trois ans, dont le canton a dû demander réparation à la France.

La répression de la contrebande est chose bonne en elle-même ; mais il faut que nos douaniers se méfient de ces excès de zèle. N'avons-nous pas vu dernièrement un fait analogue sur la frontière belge, à la suite duquel il a fallu rendre la liberté à l'homme indûment saisi, et probablement faire des excuses auxquelles il eût mieux valu ne pas exposer ?

Nouvelles de Belgique.

Bruxelles, 31 juillet.
M. le ministre de l'intérieur a mandé à Bruxelles plusieurs industriels de la province de Liège, les plus forts intéressés dans la fabrication des fontes, et qu'atteignent principalement les repréailles de la Prusse. Il les a reçus avant-hier au soir.

Après leur avoir affirmé que le gouvernement n'avait proposé par aucun acte les mesures rigoureuses du cabinet de Berlin, il leur a donné l'assurance que le gouvernement veillait sur leurs intérêts, et qu'il ferait tous ses efforts pour qu'ils fussent lésés le moins longtemps possible. Il a ajouté que des négociations allaient être ouvertes immédiatement avec la Prusse et que pour qu'elles amènent un bon résultat, il faut que les industriels sachent prendre patience, et s'abstenir de démonstrations ou de réclamations de nature à gêner l'action du gouvernement.

On lit dans *l'Emancipation* :
Nous apprenons qu'il est arrivé à Bruxelles des lettres de notre colonie de Santo-Thomas d'une date assez récente. A la suite de dissensions qui auraient éclaté entre l'état de Guatemala et celui de San Salvador, ce dernier état, entrevoyant sans doute tout l'avenir que présente notre possession, aurait annoncé l'intention de faire valoir des droits à l'occupation de ce territoire. Nous sommes loin de regarder ces nouvelles comme fâcheuses pour notre établissement colonial, puisque la démonstration de San Salvador ne peut que nous donner l'occasion de faire comprendre à l'état de Guatemala quel secours il peut trouver dans l'appui de la population belge.

On lit dans *l'Observateur* : La Société Générale pour favoriser l'industrie nationale refuse de nouveau de recevoir dans ses caisses les billets de la Banque de Belgique, nonobstant les ordres contraires, ou plutôt nonobstant la prière de M. le ministre des finances.

Hier matin, un souscripteur à l'emprunt des 84 millions s'étant présenté au bureau de la Société Générale, faisant les fonctions de caissier de l'état, pour payer une somme de 20,000 fr. qu'il avait à verser pour les deux premiers dixièmes, et n'ayant que des billets de la Banque de Belgique, a été obligé de se re-

tirer et d'échanger les valeurs dont il était porteur contre des billets de la Société Générale.

Voilà le caissier de l'état, payant pour compte de l'état, qui refuse des billets de banque que l'état lui ordonne ou tout au moins le prie de recevoir en son nom !

Par l'ordre du cabinet prussien qui frappe nos fers du droit de 50 p. c. l'entrée des rails dans les états du Zollverein est devenue impossible. L'établissement de Seraing, qui avait reçu des commandes importantes de la Bavière, ne pourrait les remplir, si une exception n'était faite en faveur de ses produits. On suppose que le cabinet de Munich a pris ses précautions à cet égard, et qu'il n'a donné son adhésion à l'ordre du cabinet prussien, qu'à condition que les rails fabriqués à Seraing pour ses chemins de fer, pourraient entrer aux mêmes droits que par le passé.

Nouvelles d'Allemagne.

On écrit de Hambourg, 25 juillet.
L'assemblée des bourgeois fonciers n'a pas ratifié les articles additionnels à l'acte de navigation de l'Elbe, signés le 13 avril de cette année à Dresde par les plénipotentiaires des états riverains de l'Elbe ; par contre, elle a ratifié le traité conclu à Dresde le 9 avril de cette année, entre le Hanovre et la ville libre de Hambourg et relatif à la navigation de l'Elbe. Le Sénat a fait savoir aux bourgeois fonciers qu'il regrettaient que le traité concernant les articles additionnels n'eût pas leur assentiment et qu'il se réservait de prendre à cet égard les dispositions qu'il jugerait nécessaires.

On écrit de Stettin, 24 juillet. Les directeurs de la société du chemin de fer de Berlin à Stettin démentent formellement la nouvelle donnée par plusieurs journaux qu'on aurait trouvé dans l'intérieur du pont de cette voie ferrée, lequel traverse le canal de Finow, une quantité considérable de poudre, ce qui faisait supposer qu'on avait conçu l'horrible projet de faire sauter ce beau pont. Les mesures ont été prises pour découvrir l'auteur de ce bruit mensonger.

On écrit de Prague, 20 juillet : La tranquillité est complètement rétablie dans notre ville, et les nouvelles que nous recevons des environs sont satisfaisantes. Il est vrai que de fortes patrouilles de cavalerie et d'infanterie parcourent encore la ville et les environs, mais dans quelques jours cette mesure sera devenue inutile, car, au commencement de la semaine prochaine, les différends survenus entre les ouvriers et les fabricans seront réglés par l'autorité. Des précautions ont été adoptées pour qu'à l'avenir les fabricans ne puissent arbitrairement diminuer les salaires des ouvriers ni les traiter arbitrairement. Ainsi ils ne pourront à l'avenir leur faire des prêts usuraires pour pouvoir à leur gré leur faire subir une diminution de salaires.

Depuis les dix dernières années, le nombre total des étudiants en droit aux dix-neuf universités de l'Allemagne a constamment diminué. En 1834, le nombre de ces étudiants était de 7,567, et actuellement il n'est que de 3,424.

Cette réduction de plus de moitié provient de ce que partout, en Allemagne, on a successivement diminué le nombre des avocats, et rendu de plus en plus difficile l'admission à cette profession.

Les universités allemandes qui en ce moment, comptent le plus d'étudiants en droit sont celles de Berlin, Heidelberg, Leipsick et Munich.

Nouvelles de Russie.

Le vapeur *Naslednik*, arrivé ce matin de St-Petersbourg à Travemunde, a fait ce voyage en seulement 74 heures. Suivant des lettres reçues par cette voie, il ne s'est opéré aucun changement réel dans l'état de S. A. I. Mme la Grande-Duchesse Alexandra ; cependant comme LL. MM. l'empereur et l'impératrice ont pu se décider à quitter Zarskoïé-Sélo pour aller habiter le château de Peterhof, cette circonstance est regardée en quelque sorte comme un signe favorable.

Le pyroscape de guerre russe *Kamchatka*, de la force de 600 chevaux, avec 14 obusiers, deux mortiers à bombes de 96, et 250 hommes d'équipage, est entré hier après-midi dans notre rade pour faire provision de charbon. On assure que ce pyroscape doit aller prendre S. A. I. le grand-duc Constantin, qui se trouve à Arkhangel, et le ramener à St-Petersbourg, après que, monté sur le navire *Nouvel Ingermanland*, qui vient d'être construit à Arkhangel, il aura rejoint la flotte et l'aura conduite dans le canal d'Angleterre ; de son côté, cette flotte doit aller plus loin. A ce qu'on dit, il y a à bord des ordres secrets qui ne doivent être décachetés qu'en mer sous une certaine latitude, et qu'on prétend concerner la destination précise du pyroscape ou de la flotte. De même la frégate *Constantin*, de 44 canons, en destination pour Kronstadt, est arrivée ici, ainsi que la corvette *Virginie*, de 30 canons, qui fait partie de l'escadre, laquelle, à cause des vents contraires, se trouve à l'ancre sur la rade d'Elseneur.

Le 14 août 1841, l'évêque polonais du palatinat de Lublin, résidant à Chelm, céda aux instances du gouvernement russe, et commanda dans son diocèse ruthénien-uni des modifications qui consacraient une rupture avec Rome, en ramenant ce diocèse catholique aux usages hétérodoxes antérieurs au concile de Zamosc de 1720.

Par une résolution récente du 14 mars dernier, Philippe-Félien-Szumborski, évêque de Chelm, rétablit les coutumes exclusivement catholiques et supplie tout son clergé et tous les fidèles de lui pardonner d'avoir transgressé les lois de l'église romaine.

On vient de découvrir à St-Petersbourg beaucoup d'ouvrages, manuscrits, restés inconnus jusqu'ici, du célèbre mathématicien Euler. L'académie des sciences va donner une édition complète des œuvres d'Euler, en 25 ou 28 vol. in 4°.

POST-SCRIPTUM.

Nous recevons les journaux anglais jusqu'au 31 inclusivement.
Les consolidés ont été languissans aujourd'hui (voir la bourse) à cause des nouvelles d'Otaïti que nous avons données dans notre n° d'avant-hier ; cependant, dit le *Times*, on croit généralement que sir Robert Peel et M. Guizot sont trop éclairés pour souffrir que cette affaire compromette la paix générale, en portant atteinte aux relations amicales existant entre les deux gouvernemens.

Le dentiste renommé, M. le docteur Roger de Paris, d'arriver en cette résidence, il est logé à l'Hôtel de Ballo.

Théâtre-Royal-Français.
Samedi 3 août. — (Représentation N° 34.)
La Favorite.
On commencera à SEPT heures.

EN VENTE :
CHEZ
LES FRÈRES VAN CLEEVE,
à La Haye et à Amsterdam, et leurs correspondans ordinaires.
Dictionnaire universel, historique et raisonné, FRANÇAIS, HOLLANDAIS, de MARINE et de l'ART MILITAIRE, rédigé par H. G. JANSEN, ingénieur de la marine, un vol. complet royal en 668 pages en deux colonnes, à 10.00.
Voir l'analyse favorable que donne *Le Spectateur Militaire* qu'on trouve chez M. le major van Rijnveld au sujet de cet ouvrage.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 31 Juillet.

	Int.	COURS 30 juill.	OUVERT.
Dette active	2 1/2	61 7/8	61 7/8
Dito dito	3	—	74
Dito d.to	5	100 1/2	100 1/2
Dito des Indes	5	—	100
Dito dito	4	—	95 1/2
Syndicat	4 1/2	99 1/2	99 1/2
Dito	3 1/2	—	87 1/2
Société de Commerce	4 1/2	144 1/2	144 1/2
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	108 1/2
Dito de Harlem	—	—	100
Dito de Rotterdam	—	—	100
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	—	—	107 1/2
Dito dito 1828 & 18295	—	—	106 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dito	6	—	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—
Emprunt de 1840	4	—	90 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	90 1/2
Passive	5	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Deferred	—	—	—
Ardoins	5	20 1/2	20 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	104 1/2
Dito métalliques	5	—	109 1/2
Dito dito	2 1/2	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
France	—	—	—
Pologne	—	—	—
Brésil	—	—	81 1/2
Id. id. 1843	—	—	83
Portugal	—	—	44 1/2

Bien que la liquidation d'aujourd'hui ait produit une grande activité les opérations elle n'a cependant exercé aucune influence sur les cours, l'aspect général de nos fonds était un peu plus calme.
Il s'est présenté beaucoup d'acheteurs en fonds espagnols, ce qui a un bruit qui consistait qu'on avait reçu par pigeon la nouvelle d'une de ces fonds. Les transactions étaient fort animées.
Les Portugais ont de nouveau fléchi. Dans les autres fonds étrangers s'est rien traité qui mérite mention.
Cours de l'arg. : prêt à garantie 3 1/2 % ; prol. 4 % ; escompte 2 1/2 %.
Derniers prix à 5 heures : 2 1/2 % 61 1/2 ; Société de Commerce 144 1/2 ; Ardoins 20 1/2 à 1 1/2.

Bourse de Paris du 30 Juillet.

	Int.	COURS 27 juill.	OUVERT.
Cinq pour cent	—	—	121 45
Trois pour cent	—	—	81 80
Emprunt Ardoins	—	—	—
Anc. différé	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	5 1/2
Naples	—	—	99
Pays-Bas	—	—	—
Dette active	2 1/2	—	—
Dette active	5	—	104
Dito	3	—	—
Belgique	—	—	—
Banque belge	—	—	67500
États-Unis	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—

Le 3 p. c. d'abord à 81-60 a rapidement monté jusqu'à 81-85 pour aller à 81-80 fr. c. Cette amélioration tient à la position de la place ; les vendeurs ont voulu liquider une partie de leurs ventes. La réponse devant être donnée demain, ils n'ont pas voulu rester avec tous leurs découverts par crainte d'un mouvement brusque en liquidation. Le 5 p. c. a été entraîné par le 3 p. c. a, comme ce fonds, monté de 15 c. sur le dernier cours de samedi.

Bourse d'Amsterdam du 31 Juillet.

Métalliques, 5 % 113 1/2 A. — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 20 1/2 ; Dette différée ancien, ». — Passive, 5 % ». — Lots de Heuse, 67 1/2 A. — après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 20 1/2 cours. — Coupons, ». —

Bourse de Londres du 30 Juillet.

3 % Cons. 99 1/2 ; — 2 1/2 % Holl., 61 1/2 ; — 5 % ». — 5 % 100 1/2, 101 1/2 ; Emp. ». — 4 % id. ». — Esp. 5 % 22 1/2 ; — Id. 3 % 33 1/2 ; — Port. — Id. 43 1/2, 44 1/2 (conv. 5 % ». — Russes, ». —

Bourse de Vienne du 28 Juillet.

Métalliques, 5 % 110 1/2 ; — Dito, 4 % 100 1/2 ; — Dito, 3 % 77 1/2 ; — de 1834, ». — Actions de la Banque 1606.

DÉPART DU CHEMIN DE FER, SERVICE D'ÉTÉ
D'Amsterdam à La Haye.

D'AMSTERDAM	DE HALFSCHOTEN	DE VOORSCHOTEN	DE HARLEM	DE LEIDER	DE WARMOND	DE PLYMOUTH	DE GY-SANBROUG	DE VANDERBURG											
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 15	7 31	7 50	8 4	8 16	8 27	8 37	8 48	8 59	9 10	9 21	9 32	9 43	9 54	10 05	10 16	10 27	10 38	10 49	11 00
10 »	10 16	10 35	10 49	11 11	11 22	11 33	11 44	11 55	12 06	12 17	12 28	12 39	12 50	13 01	13 12	13 23	13 34	13 45	13 56
1 »	1 30	1 44	1 54	2 05	2 16	2 27	2 38	2 49	3 00	3 11	3 22	3 33	3 44	3 55	4 06	4 17	4 28	4 39	4 50
4 30	4 46	5 5	5 19	5 31	5 42	5 53	6 04	6 15	6 26	6 37	6 48	6 59	7 10	7 21	7 32	7 43	7 54	8 05	8 16
8 »	8 16	8 35	8 49	9 2	9 23	9 34	9 45	9 56	10 07	10 18	10 29	10 40	10 51	11 02	11 13	11 24	11 35	11 46	11 57

LA HAYE, chez Léopold Lehenberg, Lage Nieuwe...